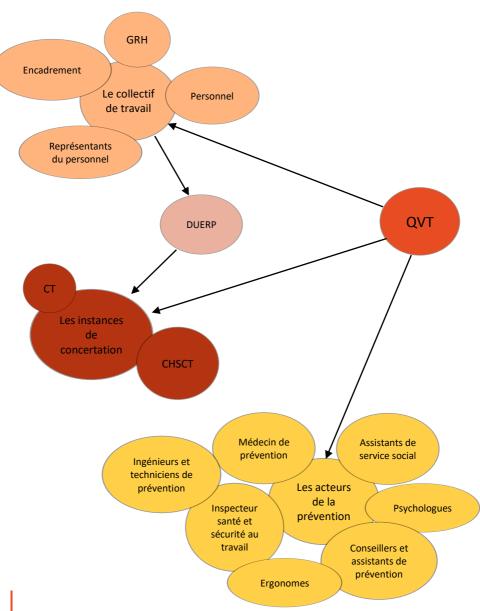
# FICHE TECHNIQUE - INDICATEURS DE DETECTION DES RPS

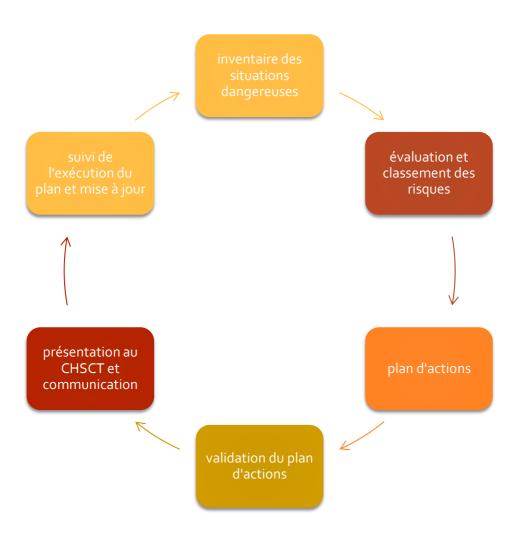
#### Source PAM

Type d'indicateurs	Indicateurs	
Indicateurs liés au fonctionnement de la structure	Absentéisme	
	Mobilité	
	Turn-over	
	Arrêts maladie	
	Augmentation des demandes de	
	formation	
Indicateurs de climat social	Violence interne au service	
	Signalement des organisations	
	syndicales	
	Signalement auprès des instances de	
	concertation	
Indicateurs santé au travail	Accidents du travail	
	Nombre de visites spontanées du	
	médecin de prévention à la demande	
	des agents	
	Demandes d'aménagements des	
	postes	
	Troubles de santé liés aux conditions	
	de travail :	
	- troubles musculo-squelettiques	
	- syndromes anxio-dépressifs	
	- pathologie cardio-vasculaire	
	- conduites addictives	

### FICHE TECHNIQUE - LES ACTEURS DE LA QVT



### FICHE TECHNIQUE - PARCOURS DU DUERP



# FICHE TECHNIQUE - PARCOURS EN CAS D'ALERTE ET UTILISATION DU DROIT DE RETRAIT

information de l'autorité information de l'autorité administrative et signalement sur le administrative et signalement registre dédié sur le registre dédié enquête administrative et accord sur les mesures à enquête administrative immédiate prendre ou non réunion du CHSCT dans les 24 retrait justifié ou injustifié heures

# FICHE TECHNIQUE - LES AXES DE PREVENTION DU PLAN D'ACTION MINISTERIEL

Source PAM nous laissons soigneusement les dates butoir en évidence afin de montrer le chemin parcouru et les travaux encore à mener. Il semble évident que ce travail de longue haleine n'est pas encore arrivé à son terme.

Axe 1 : Restaurer et favoriser le collectif de travail		
Améliorer les conditions de mobilité du personnel	Allonger le délai entre la décision d'affectation et la prise de fonction.	Suivi auprès du CHSCTM après la mise en œuvre du dispositif.
	Confier à un agent la responsabilité de l'accueil des nouveaux arrivants.	Transmission une fois par an au CHSCTD des protocoles d'accueil. Bilan en CHSCTM une fois par an.
	Synthétiser la remise d'un livret d'accueil aux nouveaux arrivants.	Communiquer au CHSCTD un exemplaire du livret d'accueil.
Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants	Organiser des journées d'accueil des nouveaux arrivants.	Communiquer au CHSCTD chaque année le calendrier des dates des journées d'accueil.
	Veiller à ce que le poste de travail du nouvel arrivant soit opérationnel à son arrivée.	Point en CHSCTD en cas de difficulté.
	Mettre en place un tutorat pour accompagner les nouveaux arrivants le premier mois.	point d'étape en CHSCTM fin 2015.
	Prévoir des formations d'adaptation au poste de travail.	Bilan une fois par an au CHSCTM.
	Améliorer le fonctionnement des instances de dialogue social et surtout le CHSCTD.	Point en fin d'année en CHSCTD et bilan au CHSCTM.
Favoriser le dialogue social	S'assurer du suivi des modules de formation réglementaire obligatoire pour les membres des CHSCTD.	Point au CHSCTM fin du premier semestre 2015.
Améliorer les rapports professionnels	Organiser systématiquement des réunions de service et de bureau.	Point en CHSCTD sur la mise en œuvre.